REPUBLIQUE DU BURUNDI

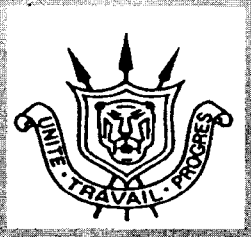

CABINET DU PRESIDENT

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR PIERRE NKURUNZIZA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI A L'OCCASION DE LA 60ème SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES.

DEBAT GENERAL.

NEW YORK, 19 SEPTEMBRE 2005

Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Nations-Unies,

Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unies,

Excellence Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Excellence Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Honorables Délégués,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs

1. C'est pour Nous un insigne honneur de Nous adresser, du haut de cette tribune à cette auguste assemblée, à l'occasion de cette assemblée Générale des Nations Unies, ce moment extraordinaire qui marque une étape histoire franchie dans la vie de notre organisation.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos chaleureuses félicitations à son Excellence Monsieur Kofi ANNAN, Secrétaire général des Nations-Unies pour le savoir-faire et le dynamisme qui caractérisent sa mission de conduire notre Organisation.

Nous saluons vivement son dévouement à la cause de la paix et du développement à l'endroit du peuple burundais.

Nous voudrions également exprimer en cette mémorable circonstance Notre profonde gratitude au Conseil de sécurité des Nations-Unies pour la volonté manifeste dont il a fait preuve en accompagnant le peuple burundais dans la recherche d'une

solution durable aux problèmes liés à la paix et au développement.

Notre reconnaissance va enfin l'endroit de la Mission des Nations-Unies au Burundi, l'ONUB, et à la Représentante Spéciale du Secrétaire Général de l'ONU au Burundi, Madame Carolyn McAskie, pour s'être investi avec beaucoup d'ardeur en vue d'apporter sa précieuse contribution pour la réussite du processus de paix dans notre pays.

Excellence Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs

2. Sur le plan politique, le peuple Burundais se réjouit de l'aboutissement heureux du processus de paix qui vient de nous conduire aux élections libres, démocratiques et transparentes. Cette étape importante qui vient d'être franchie est une victoire de tous les Burundais, une victoire de la démocratie. Elle nous permet de redorer l'image de marque de ce pays ternie par tant d'années de crises et de conflits sans répit.

À ce stade, Nous exprimons notre profonde gratitude aux pays de l'Initiative regionale de paix, en particulier la Tanzanie, l'Ouganda et l'Afrique du Sud, mais aussi l'Union Africaine, les Nations-Unies, l'Union européenne et le reste de la Communauté internationale pour leur implication directe dans la recherche de la paix et de la démocratie au Burundi.

Dans le souci d'asseoir la démocratie retrouvée, Nous venons de mettre sur pied un Gouvernement qui rassemble, un Gouvernement où se retrouvent toutes les composantes du peuple Burundais dans sa diversité politique et ethnique, un Gouvernement où la femme occupe largement la place qu'elle mérite. Le pourcentage actuel des femmes dans l'exécutif atteint 35%.

En effet, une marque particulière a été l'entrée massive des femmes non seulement au gouvernement mais aussi dans les autres hautes institutions de la République, à savoir l'Assemblée Nationale et le Sénat.

2. En ce qui concerne la paix et la sécurité, il règne la sécurité, le calme et la paix sur presque toute l'étendue du territoire national. Toutefois, le Mouvement Palipehutu-FNL d'Agathon Rwasa n'a pas encore désarmé. C'est pourquoi du haut de cette tribune, Nous lui lançons une fois de plus un appel pressant pour qu'il dépose les armes sans délais et se présente à la table de négociations avec Notre Gouvernement afin qu'un accord de cessez-le feu soit conclu sans tarder pour mettre définitivement fin à la guerre.

Au niveau régional, nous nous félicitons des efforts déjà consentis dans le cadre de recouvrer la paix, la stabilité et le développement durable dans la région des grands lacs. C'est pourquoi nous attachons une grande importance au processus préparatoire de la conférence international sur la région des grands lacs en cours d'organisation sous les auspices des Nations-unies et de l'Union africaine avec l'appui du groupe des amis de la dite région.

Le premier sommet de cette conférence qui a eu lieu à Dar-ès-Salaam en novembre 2004 a fait naître de grands espoirs pour le retour à la paix, la stabilité et le développement dans la région.

Vers la fin de cette année, le deuxième sommet se tiendra à Nairobi et devra être marqué par l'adoption d'un pacte de sécurité, de stabilité et de développement par lequel nos pays entendent mettre en application les programmes d'action et de protocoles propres à concrétiser cette volonté d'un futur partagé

Nous saisissons cette occasion pour lancer un appel pressant à la communauté internationale, en général, aux partenaires du développement en particulier, pour qu'ils continuent à apporter

leur soutien politique, diplomatique, technique et financier à la réalisation des objectifs de cette conférence.

Nous souhaitons que cette conférence qui est une expérience unique de consolidation de la paix dans la région, soit le premier terrain de mise en oeuvre des reformes proposées par le Secrétaire Général des Nations-Unies concernant la consolidation de la paix.

Sur le plan mondial, un partenariat mondial s'avère urgent pour combattre le terrorisme. Dans ce cadre et une fois conclue, la convention général sur le terrorisme international est un instrument juridique indéniable.

Il nous faut également juguler le phénomène des narco-traficants qui transforment les êtres humains en valeur marchande au 21ème siècle, avec tous ses corollaires comme le travail des enfants, les industries du sexe et à la migration clandestine au péril des désespérés.

En matière de culture de paix, il s'avère utile de mettre à profit la décennie internationale de la promotion de la culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.

Pour ce qui est des droits de la personne humaine, nous saluons la décision de la création du conseil des droits de l'homme chargé de promouvoir le respect de ses droits.

Ce conseil permettra de mettre fin aux querelles partisanes et politisées dont est souvent victime la commission des droits de l'homme

Excellence Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs

3. En matière de Bonne Gouvernance, Notre Gouvernement s'est engagé à prendre des mesures pour une bonne gouvernance dans toutes ses dimensions, notamment en renforçant les capacités, en mobilisant les ressources intérieures et mettant en oeuvre des stratégies pour la lutte contre la corruption, la fraude, les malversations économiques et financières et en assainissant les dépenses publiques.

Toujours dans le cadre de la Bonne gouvernance, une autre tâche non moins importante est celle de nous atteler lutter contre l'impunité, car nous voulons oeuvrer pour une justice impartiale, non seulement par le renforcement des capacités dans ce domaine, mais aussi par la reformes des secteurs concernes par cette question.
Nous interpellons la Communauté internationale à nous accompagner dans notre chemin de chercher à mettre sur pied, une commission de Vérité-Réconciliation.

Alors que Notre Gouvernement a une ferme volonté de faire une gestion rigoureuse de l'Etat, il y a un besoin criant pour l'accès aux nouvelles technologies de l'information. En effet, peu de services publics sont informatisés et ceci se répercute sur les capacités de gestion des affaires publiques.

Nous ne doutons pas que la communauté internationale qui a toujours été aux côtés du Burundi, peut une fois de plus, encore accompagner notre pays dans ce domaine.

4. Dans le domaine socio-économique, la mise en place des nouvelles institutions démocratiquement élues constitue un nouveau départ pour gagner un autre pari majeur : Celui de la reconstruction et du développement social et économique.

Malgré les résultats électoraux encourageants, nous ne pouvons pas passer sous silence les effets néfastes qui a affecte très durement tous les secteurs de la vie nationale. L'évolution du produit intérieur brut (PIB) atteste un recul du revenu moyen des

burundais qui est passe de 210$ US par an en 1993 à 110 $US en 2001, selon le rapport national sur le développement humain au Burundi en 2003. L'espérance de vie est passée de 51,8 ans en 1993 à 47,6 ans en 2002.

Nous tenons à insister sur le caractère urgent de la réhabilitation des infrastructures sociales et économiques détruites pendant la guerre, de la réinstallation et de la réinsertion des rapatries et des personnes déplacées intérieures.

5. Dans le domaine de l'éducation, nous avons déjà pris la décision de faire bénéficier de la gratuité de l'enseignement au niveau du primaire dès l'ouverture de la nouvelle année scolaire 2005-2006.

Afin d'atteindre cet objectif, il nous faudra beaucoup de ressources financières pour offrir un enseignement gratuit et de qualité. Il nous faudra également la formation des enseignants qualifiés, la reconstruction des écoles, du nouveau matériel scolaire.

Dans ce même cadre, nous allons valoriser la formation professionnelle et l'enseignement de métiers pour accélérer la reconstruction du pays.

6. En ce qui concerne le secteur de la santé, la situation n'est pas meilleure. Les destructions et le pillage pendant la guerre ont affecté durement le fonctionnement du système national de santé, réduisant ainsi la capacité de gestion et de prise en charge des actions prioritaires de santé.

Ainsi, la plupart des établissements sanitaires n'ont pas la capacité de fournir des services nécessaires prescrits par les normes minimales nationales par manque de moyens matériels (médicaments, équipement médical, etc.), de l'insuffisance qualitative et quantitative de ressources humaines, de manque de soutien logistique (moyens de transport, équipement pour les

urgences telles que les ambulances) et enfin par manque de moyens financiers.

Pire encore, le fléau du VIH/SIDA est devenu un problème planétaire aux proportions indescriptibles. Dans le cas du Burundi, ce fléau ravage surtout la population active, moteur de la reconstruction et du développement. C'est pourquoi nous lançons un appel vibrant à la communauté internationale de venir en aide d'une manière significative aux populations atteintes.

7. Si de notre côté nous nous efforçons de donner le maximum de notre contribution, les pays industrialisés devraient accroître sensiblement leurs investissements dans notre pays. Sinon, notre intégration dans le commerce mondial ne nous sera pas aussi bénéfique que nous l'entendions.

Excellence Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs

Notre pays est passé par des phases difficiles et éprouvantes. Il a toutefois prouvé qu'il est capable de sortir de ses conflits et de servir de modèle dans la résolution des conflits.

Notre pays est disposé à faire de son cas un cas d'école en offrant ses expériences et ses ressources humaines en matière de gestion des conflits.

Enfin, notre gouvernement est engagé fermement à travailler dans le respect des Droits de la Personne Humaine, du respect des Conventions Internationales, et de la promotion de la paix.

QUE VIVE L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES !
NOUS VOUS REMERCIONS